



# MATRICE DE COMPETENCES

## Chef de Service

Direction : Tout ACAIS

Date de mise à jour : 19/04/2021

Domaine d'activité	Compétences / Aptitudes
<b>Connaissances générales</b>	<p>Maitriser la méthodologie de projet</p> <p>Connaitre de façon générale les pathologies, les handicaps et les dépendances ainsi que leurs conséquences sur la vie quotidienne et sociale</p> <p>Connaitre les techniques et théories du champ médico-social</p> <p>Connaitre les droits et les obligations des usagers (loi du 2 janvier 2002)</p>
<b>Analyse</b>	<p>Tenir compte des exigences éthiques de la profession</p> <p>Entretenir et actualiser sa culture professionnelle et ses connaissances</p> <p>Gérer les priorités et connaître les limites de son intervention</p>
<b>Pilotage de l'action</b>	<p>Concevoir et mettre en œuvre le projet de service, en concertation avec l'équipe de direction, en tenant compte du projet d'établissement et de l'évaluation des besoins des personnes</p> <p>Maitriser la méthodologie et les outils d'analyse et de diagnostic des besoins des personnes</p> <p>Evaluer les actions menées par le service</p> <p>Garantir la mise en œuvre et le suivi des Projet d'Accompagnement Personnalisé / Projet Individuel d'Accompagnement des personnes</p>
<b>Management et gestion des ressources humaines</b>	<p>Avoir des bases en techniques de management, maitriser les techniques d'animation de groupe et de conduite de réunions, de communication et de négociation</p> <p>Aider les professionnels à prendre de la distance par rapport à leurs pratiques professionnelles</p> <p>Disposer de qualité d'écoute et de pédagogie, notamment pour résoudre des situations conflictuelles</p> <p>Organiser le travail de l'équipe en respectant les besoins des personnes accompagnées et la réglementation du travail</p> <p>Apporter un appui technique aux professionnels - Fixer les objectifs annuels et évaluer les résultats</p> <p>Identifier les facteurs internes ou externes ayant un impact sur les besoins en compétences au sein du service et identifier les plans d'actions pour éviter d'éventuels écarts entre ressources et besoins</p> <p>Identifier les besoins en formation</p> <p>Veiller au respect et à l'application des règles de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail et mettre en place les actions correctives</p>
<b>Gestion administrative et budgétaire</b>	<p>Elaborer un budget - Gérer, répartir et planifier les moyens matériels et budgétaires du service</p> <p>Elaborer le rapport d'activité du service</p> <p>Construire et rédiger des analyses, formuler des propositions, développer des projets individualisés</p>
<b>Responsabilité en matière de qualité</b>	<p>Animer et mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue</p> <p>Sensibiliser les salariés au management de la qualité et participer aux audits internes</p> <p>Participer à la production de procédures et assurer la communication de ces procédures et leur application</p>
<b>Sécurité, lutte contre la maltraitance</b>	<p>Respecter l'intégrité de la personne : Veiller à l'intégrité physique et morale et préserver l'intimité et la vie privée des personnes</p> <p>Lutter contre la maltraitance : Savoir repérer les situations à risque, prévenir ces risques, agir en cas d'urgence et assurer la sécurité physique des personnes</p>
<b>Communication professionnelle</b>	<p>Recueillir, analyser et transmettre les informations et les propositions de l'équipe ou des personnes accompagnées</p> <p>Diffuser les informations concernant les évolutions législatives, juridiques et réglementaires</p> <p>Transmettre les informations et les décisions de la direction aux équipes de terrain</p> <p>Rendre compte à l'équipe de direction de l'activité du service et des collaborations avec les partenaires</p> <p>Informers les familles sur les modalités d'accompagnement des personnes</p> <p>Assumer la coordination et le suivi de l'accompagnement des personnes</p> <p>Utiliser les outils de communication associatifs (Boite mail, GED, dossiers partagés)</p>
<b>Implication dans les dynamiques partenariales et associatives</b>	<p>Représenter le service ou l'unité auprès des instances extérieures</p> <p>Organiser les relais en amont et en aval de l'accompagnement des personnes</p> <p>Rechercher, recenser et développer un réseau de partenaires</p> <p>Respecter le projet associatif et les valeurs associatives</p> <p>Savoir situer son action et ses limites dans l'environnement associatif</p>

